

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\).CollectionBoite_039-23-chem | Le mariage et le Code Civil. ItemLe problème du divorce chez les auteurs du \[Code Civil ?\].](#)

Le problème du divorce chez les auteurs du [Code Civil ?].

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0414

SourceBoite_039-23-chem | Le mariage et le Code Civil.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Fenet, Pierre-Antoine](#)

Références bibliographiques[Fenet, Recueil complet des travaux préparatoires du Code civil T9](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb304273391>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Fenet, Pierre-Antoine (1799-02-15 -- 1799-02-15)

TITRE Recueil complet des travaux préparatoires du Code civil

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1827

EDITEUR Paris : au Dépôt , 1827

Le pr du divorce chez les auteurs du C.C

1/ Le divorce n'est pas en soi conçu ⁴¹¹
par l'origine du mariage contract.

- le mariage contract en effet n'est
+ "indissoluble"; mais est "perpetuel"

Il ne peut se "confondre" le contrat de mariage
avec l'acte de mariage qui lieent sur leur
volonté du content et des parties, mais qui n'ont
rien que elles, peuvent se dissoudre par une volonté
contractuelle "volonté" (Troilhard)

"Il y a un idéalisme que le pr du
mariage est dans le vœu de sa perpétuité,
qui est porteur le principe en lui-même ... La
dissolution du mariage est de son perpétuel
... principe qui a servi à la base des
desires de la cour de une multiplicité de
nature" (Savie-Rollein)

2/ Le divorce "en lui-même" ne peut être
un bien; c'est le remède d'un mal.

Il est rendu nécessaire par "la légèreté de
esprit, la fermeté du cœur, la violence de

